

Le « rapatriement » et les professeurs de français

Irène Belleau

Numéro 40, décembre 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/57198ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Belleau, I. (1980). Le « rapatriement » et les professeurs de français. *Québec français*, (40), 18–19.

le «rapatriement» et les professeurs de français

par irène belleau

L'histoire se répète à un rythme accéléré. Au début des années 70, la question linguistique déchirait le Québec; le climat social était tissé de révoltes froides, de tensions dangereuses. Le conflit de Saint-Léonard, les traîtres lois 63 et 22 exacerbèrent le peuple québécois francophone et, plus particulièrement les professeurs de français. L'anglicisation, par le biais de l'école, menaçait notre identité et nos emplois. La même situation risque de se reproduire avec le provocant projet Trudeau car la *Résolution fédérale* fera de nous l'une des minorités ethniques du Canada.

Les articles 6 et 23 du projet fédéral touchent, en effet, aux fibres les plus intimes de notre être. Voyons de plus près. Les francophones québécois, après avoir séjourné un an au Canada et y avoir inscrit un de leurs enfants à l'école anglaise de Vancouver, de Toronto ou d'ailleurs, pourront, à leur retour au Québec, inscrire tous leurs enfants à l'école anglaise québécoise. Les immigrants venant au Québec, après avoir obtenu leur citoyenneté canadienne et avoir séjourné, par exemple, en Ontario où un de leurs enfants aurait été inscrit à l'école anglaise, pourront «automatiquement» inscrire tous leurs enfants à l'école anglaise québécoise. Négation totale de la loi 101. Il va sans dire que les anglophones séjournant au Québec ou y demeurant pourront se prévaloir de cette disposition de la résolution canadienne et que l'école anglaise québécoise se gonflera au détriment de l'école francophone. Ce ne sont là que quelques situations-types, faciles à imaginer. Elles émergent spontanément d'une lecture appliquée à la réalité québécoise méconnue ou volontairement ignorée par le chef «génocideur»: Pierre Trudeau. Son geste atteint, au bout du compte, nos

emplois, notre existence comme seul peuple francophone en Amérique et nous renvoie au temps d'avant la loi 63. En tant que professeurs de français, nous serons les premiers touchés aux niveaux primaire et secondaire, mais que pensez-vous que sera la suite de ce chambardement? Je voudrais que chacun(e) de nous essaie de mesurer honnêtement l'incommensurable distance entre ce que nous avons vécu depuis la loi 101 et ce que sera notre sort après l'adoption de la *Résolution fédérale* telle que rédigée.

Depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois mais surtout depuis la loi 101 que nous appuyons sans hésitation et sans restriction, nous avons consacré nos énergies au secteur pédagogique tout en restant, bien entendu, vigilants quant à l'application de cette même loi. Mais l'après-référendum noircit l'horizon. Nous étions hier une association professionnelle de combat. Il nous semble que nous devrions secouer l'indifférence qui nous habite et nous préparer au combat. Laisserons-nous encore une fois Lord Durham signer notre minorisation? Sans «partisanerie» politique, comme nous l'avons fait depuis toujours, prenons les moyens de contrer le projet fédéral si nous ne voulons pas entonner, dans les années 80, le Requiem de notre appartenance à la francophonie mondiale.

Si je vous interpelle, aujourd'hui, par ce cri d'alarme, c'est aussi à cause des implications directes que ce projet fédéral peut avoir sur la vie même de notre association. Il est évident que si nous devons fourbir nos armes et devenir des guerriers, des pédagogues guerriers, cela compromettra nos actions pédagogiques marquées au sceau du dynamisme d'un temps de paix. Nous avons, depuis quelque temps, consacré le plus fort de nos énergies à vivifier notre action pédagogique. Les nouveaux programmes au primaire, au secondaire et au collégial, leurs implications sur la tâche, le matériel didac-

tique, le perfectionnement des maîtres, toute la question de l'évaluation selon les objectifs des nouveaux programmes ont été et demeurent des objets de réflexion, de recherche, d'étude et d'analyse continuels. Les travaux des comités témoignent, avec pertinence, de leur engagement concret et au ras du sol, des préoccupations quotidiennes des professeurs de français de tous les niveaux.

Rejoindre d'autres secteurs

Lentement mais fermement, l'association a fait une percée dans le secteur des classes d'accueil où de nombreux professeurs de français langue maternelle se voient mués subitement en professeurs de français langue seconde avec plus ou moins de préparation et de soutien. Il est vrai que l'A.Q.P.F. ne s'est pas beaucoup intéressée à cette catégorie de professeurs depuis son existence. Les dispositions de la loi 101 nous ouvrent un champ qui était jusqu'ici une chasse-gardée du secteur scolaire anglophone. La section de Montréal a organisé, l'an dernier, un samedi pédagogique pour ce secteur précis et la satisfaction des participants, heureux de sortir de leur isolement, appelle d'autres rencontres.

Deux secteurs nous semblent aussi prioritaires: l'enseignement du français aux adultes et l'enseignement du français aux secteurs professionnels long et court, si tant est que celui-ci survive. Dans ce domaine, l'action va lentement. Il est plus difficile de rejoindre les personnes concernées, celles-ci étant plus dispersées et leurs intérêts parfois très divergents.

S'ouvrir au monde

L'association est aussi sollicitée de toutes parts et pourrait devenir, d'ici peu, un lieu dynamique de relations culturelles et d'échanges pédagogiques avec

d'autres pays, d'autres organismes à caractère éducatif. L'an dernier, nous avons ouvert la voie par le biais de la revue *Québec français* qui a publié un *Guide culturel* destiné en premier lieu aux 10000 membres de l'American Association of Teachers of French (A.A.T.F.). Par la suite, *The French Review*, revue de cette même association, consacrait un numéro spécial sur le Québec. Le 29 juin, l'A.Q.P.F. recevait l'A.A.T.F. et la tenue de leur congrès à Québec leur a permis de découvrir une communauté francophone riche et diversifiée, si proche d'eux. De tous les coins des États-Unis, ils sont venus et sont repartis enchantés de ces échanges culturels et pédagogiques. Ce fut un premier geste; nous pensons actuellement, avec le ministère des Affaires intergouvernementales, un projet pour juin 81, et qui toucherait tous les pays francophones.

La vie des sections regorge aussi d'activités intéressantes. Le colloque tenu à Montréal, en mai dernier, sur les *Expériences vécues en classe de français*; les soupers-causeries de Québec et de Trois-Rivières; les projets pour 1980-1981, ne sont que des exemples. Au Nord-Ouest québécois, si le dynamisme se maintient, il faudra fonder, là, une autre section, bientôt.

Unifier nos points de vue

L'avenir nous préoccupe. Nous voudrions baliser les années 80, c'est-à-dire préciser, pour l'association, les lignes de force de nos orientations pédagogiques, socio-culturelles, linguistiques et politiques pour la prochaine décennie. Le document *Une rétrospective*, que nous avons publié récemment, pourrait être complété par un autre, prospectif, celui-là, et indiquer les priorités de notre engagement professionnel. Déterminer des actions, une année à la fois, disperse et épuise. Pour cela, il faudrait savoir où sont les consensus à l'A.Q.P.F.? Au niveau de la politique linguistique, depuis 1970, se sont dessinés, avec fermeté, des jalons importants. Mais dans d'autres domaines, cela n'est pas aussi clair. Y a-t-il consensus sur le type de pédagogie que prônent les nouveaux programmes? Quels rapports lie l'oral et l'écrit dans l'enseignement? Selon quels modes d'évaluation voulons-nous décerner des diplômes de fin d'études secondaires? Quels sont les besoins des enseignants en perfectionnement? La littérature québécoise occupe-t-elle sa place dans l'enseignement?

Une association forte doit se donner des assises solides, des visions élargies, des garde-fous précis, ce qui n'empêche pas une expression plurielle. ■

Vient de paraître!

Des dossiers sur dix des romanciers québécois les plus importants et les plus lus.



Éléments des dossiers:

- une entrevue au cours de laquelle l'auteur parle de son oeuvre, de ses personnages, de ses engagements...
- une ou plusieurs études de fond qui présentent une vue d'ensemble de l'oeuvre avec ses points de repère, ses récurrences, ses développements
- une biographie
- une bibliographie sélective

Ce livre met à la disposition du public une série de dossiers publiés par la revue Québec français de 1974 à 1979 et dont la plupart étaient épuisés. Tous les textes ont été révisés et mis à jour.

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir le volume *Romanciers du Québec*

220 p. 8,95 \$

Quantité _____

Ci-joint mon paiement au montant de _____ \$

Veuillez me facturer pour la somme de _____ \$

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____ Tél.: _____

Québec français
C.P. 9185, Québec G1V 4B1